

l'écho de Montagne

bulletin communal d'information de Montagne | n° 16 | février 2012



le mot du Maire

L'heure des choix ?

L'année dernière, dans ce même mot du maire, je vous souhaitais collectivement de faire preuve d'audace, d'avancer sur des projets essentiels pour l'avenir de notre commune.

Parallèlement, la situation économique s'est compliquée. Les capacités d'emprunt des collectivités ont diminué. Alors cette année, c'est surtout aux banquiers qu'il faudra de l'audace, pour suivre les petites communes dans leurs projets.

Pour le moment, nous avançons encore... Pas aussi vite que prévu, certes, mais nous avançons.

Les études se poursuivent sur le projet d'assainissement collectif et sur la maison Buisson. Deux projets qui peuvent passer en phase de réalisation en 2012. Nous avons aussi passé une commande de maîtrise d'œuvre pour l'interconnexion de notre réseau d'eau avec le réseau du SIE de l'Herbasse, ainsi qu'une mission d'expertise pour le confortement de notre église. Le conseil devra aussi se prononcer au prochain conseil sur des offres d'études de l'aménagement de la traversée du village, projet soutenu

Coup de proje



ordures ménagères : passage à la redevance incitative p 3



eau potable, interconnexion en vue p 8
vie municipale



Gwendoline Duc, nouvelle secrétaire de mairie p 10
vie municipale



ouverture du multi accueil p 19
vie intercommunale



2011, Montagne en images p 30
entre nous

écho Montagne **sommaire**

et demandé par la quasi-totalité des habitants du village.

Voilà 5 projets essentiels pour l'avenir de notre commune. Pour notre agrément de vie, il faudrait mener à bien ces 5 projets. Et pourtant il faudra faire des choix, car nous ne sommes pas en capacité de les financer en totalité.

Choisir, c'est renoncer provisoirement, choisir c'est peut être décevoir... Mais c'est malheureusement nécessaire. Et nous devons faire ces choix maintenant, car les principales décisions doivent être prises en mars, pour le vote du budget.

A l'heure des choix, je veux juste affirmer que nous ne souhaitons renoncer à rien. Certains projets prendront plus de temps que d'autre, mais nous souhaitons trouver le meilleur chemin qui nous permettra de tout financer en un nombre minimum d'années. Le conseil municipal prendra ses responsabilités, il est élu pour cela.

Je vous souhaite une nouvelle année aussi belle que possible. Que la santé, la chance, et le soutien de vos proches vous permettent de traverser au mieux les moments difficiles et surtout de profiter pleinement des nombreux bons moments que nous apportera le millésime 2012.

Vincent Lavergne



Coup de proje

Ordures ménagères : passage à la redevance incitative

pp 3-4



Vie municipale

finances | point sur les projets : assainissement collectif / eau potable / maison Buisson | passage de témoin

pp 5-10



Vie associative

ACCA | sou des écoles | comité des fêtes | AEP | association patriotique | cantine scolaire | club de l'amitié | les bureaux des associations

pp 11-16



Vie scolaire

quoi de neuf à l'école | projet éco-école | 11 novembre | concert de Noël | carnet de promenades

pp 17-18



Vie intercommunale

petite enfance (ouverture du, multi accueil, inscription des enfants, RAM, en images) | centre aquatique (des premiers mois en images, les horaires, bon cadeau) | environnement (recyclerie, contrat de rivières, montants SPANC 2012) | habitat

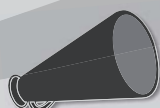
pp 19-24



Entre nous

état-civil | archives | marche-marché | initiative | printemps de la BD | bibliothèque | repas du CCAS | souvenirs, souvenirs | 1^{er} mai plein gaz ! | théâtre | agenda 2012 | 2011, Montagne en images

pp 25-32



ont contribué à l'écho de Montagne

V. Lavergne, C. Mandier, M. Décard, M. Duckit, C. Cotte, G. Rillet, D. Vincent, I. Alexandre, T. Clément, J. Pacaud, MH. Roche, P. & A. Vivier.

crédits photos : commune de Montagne, Cédric Gardon, G Picout, CCPSM, DR.

Maquette & mise en page : commune de Montagne (Aymeric Vivier).

Publication de la commune de Montagne, mairie, le village, 38160 Montagne

Directeur de publication : Vincent Lavergne

Tirage : 160 exemplaires / Impression : Multiplan, Chatte (38160)



2011 | Montagne en images



vœux du conseil municipal

14 janvier



vœux suite...

14 janvier

des voitures anciennes s'invitent au repas des aînés



10 avril



10 avril

repas des aînés

fête des écoles



23 avril



1^{er} mai

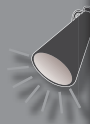
les chanteurs du mois de mai



2011 | Montagne en images



Coup de proje



mise en place de la redevance incitative



Nouveau mode de collecte des ordures ménagères, nouveau mode de calcul des coûts du service. Comme toute nouveauté, la redevance incitative entraîne des changements d'habitudes.

Alors pourquoi a-t-on instauré la redevance incitative ? Retour en arrière pour comprendre le projet. Aux origines, il y a un constat, qui ne se limite pas à notre territoire mais à la totalité de la France. Nous produisons trop d'ordures ménagères et ne les trions pas assez pour permettre le recyclage d'une importante part d'entre elles.

Quelles solutions avons-nous pour traiter ces tonnages d'ordures ? Les usines d'incinération envers lesquelles s'est instaurée une certaine méfiance. Les centres d'enfouissement, ils ne sont pas extensibles à l'infini et à moyen terme ils arriveront à saturation tant nous les sur alimentons.

La loi Grenelle pour l'environnement

Il était donc nécessaire de réagir avant d'arriver dans l'impasse. D'autant que la cause du problème est connue et que des solutions sont envisageables.

La loi Grenelle en faveur de l'environnement oblige le renforcement du tri de nos ordures afin de recycler un maximum de déchets qui peuvent avoir une nouvelle vie et par conséquent diminuer le tonnage des déchets ultimes (non recyclables).

Les collectivités (mairie ou intercommunalité) détentrices de la compétence sur les ordures ménagères ont jusqu'en 2014 pour se mettre en conformité avec la loi.

Pour l'instant dans notre secteur, nous sommes les

seuls à être en mesure de relever ce défi. Il arrive que cette avance soit perçue négativement, comme une *punition*. *Pourquoi nous et pas nos voisins...*

Rassurez-vous, dans 2 à 3 ans, nous voisins devront être aussi exemplaires que nous sur le tri. A ce moment là, nos (nouvelles) habitudes prises serviront d'exemple. L'étape que nous allons entamer est commune à tous pionniers.

Changement du mode de collecte

Premier changement induit par la mise en place de la redevance incitative, la collecte en porte à porte remplacée par les points d'apport volontaire (PAV).

Un meilleur tri de nos ordures ménagères induit une réduction de nos sacs poubelles. Une réduction variable selon la qualité du tri et la composition des foyers.

Fallait-il maintenir une tournée hebdomadaire avec ses frais de fonctionnement (camions, carburant, salaires des personnels) pour des tonnages moindres ?

La logique prise par les élus du SICTOM a été de s'appuyer sur le réseau de tri existant. Puisque la production de déchets recyclables va augmenter, autant rajouter un conteneur pour les déchets ultimes. Outre cet ajout, il a été aussi décidé de densifier ce réseau de points d'apport volontaire en les multipliant à proximité directe des lieux de passage quotidiens. Soit un réseau de 180 PAV sur le Sud-Grésivaudan, dans lesquels nous pouvons déposer nos sacs poubelle, nos verres et autres emballages recyclables.

Un PAV semi-enterré



Quatre conteneurs semi-enterrés. Un pour les sacs poubelle, trois pour le tri sélectif (verres, papiers, emballages). La municipalité a choisi de remplacer les habituels *conteneurs aériens* par de nouveaux plus discrets, afin de permettre aux montagnard(e)s et hôtes de passage de profiter de la vue imprenable.

Une facture remplace une taxe.

Second changement, le mode de calcul du coût du service et sa répercussion sur les foyers. A l'annonce de la mise en place de la redevance incitative, le premier réflexe de beaucoup d'entre nous a été de se dire : *combien ça va me coûter*. Et pour la grande majorité des montagnards la réponse a été *plus qu'avant*.

La comparaison est légitime, mais peu pertinente. Comparer deux modes de calcul n'ayant aucun critère commun est peu aisé.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) reposait sur la taxe foncière, dont les taux varient d'une commune à l'autre, et sur une classification de votre habitation (surface, âge...) quel que soit le nombre de ses occupants.

La redevance incitative (RI) est basée sur une première part fixe pour le foyer à laquelle s'en ajoute une seconde rattachée au nombre de personnes composant le foyer. A cette double part fixe s'ajoute une part variable, qui repose sur le nombre de sacs poubelle déposés dans le conteneur.

**PART FIXE
110 + 11***

elle comprend : l'accès (gratuit) aux déchetteries (Saint-Sauveur et Vinay), la collecte sélective des déchets ultimes et le tri des déchets recyclables, les frais d'entretien des équipements, le fonctionnement de la brigade verte, les frais de structure et de personnel, le remboursement des emprunts.

* par personne composant le foyer

Au final, on obtient deux philosophies différentes. Si l'on met de côté la participation financière demandée à chacun, la question qu'il faut se poser est : *quelle est la solution la plus équitable pour tous les habitants du Sud-Grésivaudan ?*

Les élus du SICTOM¹, puis ceux du Pays de Saint-Marcellin² ont choisi le principe du *pollueur-payeur* instauré par la loi Grenelle. Deux raisons et objectifs à ce choix.

En premier, stabiliser le coût du service de collecte et traitement des ordures ménagères en constante progression ces dernières années. Un coût répercuté aux habitants.

Le second est de nous responsabiliser, *citoyens-consommateurs*, sur la vie d'après de nos achats, quand ils deviennent déchets. Nous croyons souvent

être démunis, mais nous avons quelques pouvoirs : adopter des produits sans sur emballage excessif, laisser aux grandes surfaces les emballages inutiles, privilégier des produits recyclables, utiliser les services consommateurs (voir sur les emballages) de nos marques préférées pour leur faire part de nos remarques...

Nos ordures ménagères sont le reflet de nos vies. Leur tri et leur optimisation sont l'affaire et l'intérêt de chacun d'entre nous.

Mauvaise idée

A ceux qui voudraient, connaîtraient ou surprendraient des gens en flagrant délit de dépôt sauvage de déchets dans une combe ou champ, voici les arguments pour expliquer la mauvaise idée :

- les risques de pollution de l'environnement
- l'irrespect total envers l'agriculteur ou le propriétaire foncier
- pour « gagner » 75 centimes ou 1.5€, vous risquez une amende de 75€
- s'il faut densifier les effectifs de la brigade verte par votre incivilité, vous allez faire augmenter la part fixe de tous les foyers...

Festivités et déchets

Les usagers de la salle des fêtes devront évacuer leurs déchets. Deux possibilités, l'utilisation du badge du foyer pour tous les déchets non recyclables. Seconde possibilité, pour les grosses fêtes, celle mise en place par le SICTOM, la mise à disposition de conteneur pour la somme de 20€. Procédure, remplir le formulaire de demande auprès de la mairie lors de la réservation de la salle des fêtes.

Vos interlocuteurs

SICTOM Sud-Grésivaudan

pour le fonctionnement des conteneurs semi enterrés, l'utilisation des badges, le tri...
0820 20 83 19 (n° indigo à 9 centimes/minute) et 04 76 38 66 03
Route de la Croix de May, 38 160 Saint-Sauveur | www.sictom-sud-gresivaudan.org

Régie de Saint-Marcellin

pour votre facture, votre contrat et son évolution (déménagement, composition de la famille...).

04 76 64 01 81 | 1 bis rue Ampère, 38160 Saint-Marcellin | www.esdb.fr

Communauté de Communes du Pays de Saint-Marcellin

pour le fonctionnement général de la redevance, et trancher sur les cas particuliers.
04 76 38 45 48 | Maison de l'économie, 7 rue du colombier, 38 160 Saint-Marcellin | www.pays-saint-marcellin.fr

Mairie de Montagne

En cas de dysfonctionnement du PAV de Montagne, la mairie se fera le relais auprès du SICTOM.

Finances communales

Le compte administratif 2011

		fonctionnement	investissement	cumulé
<i>recettes</i>	prévision budgétaire	198 262,00 €	198 442,00 €	396 704,00 €
total des recettes		229 151,70 €	122 650,51 €	351 802,21 €
<i>dépenses</i>	prévision budgétaire	198 262,00 €	198 442,00 €	396 704,00 €
total des dépenses		146 591,32 €	18 265,78 €	164 857,10 €
résultat de l'exercice (2011)		+ 82 560,38 €	+ 104 384,73 €	+ 186 945,11 €
résultat reporté (des années précédentes)		130 983,61 €	- 117 442,51 €	13 541,10 €
résultat cumulé		96 101,48 €	- 13 057,78 €	83 043,70 €

Etat des finances

Le compte administratif que nous présentons attire les commentaires suivants :

D'abord, il est évident que le montant des investissements a été très faible : 18 265 € dont 13 800 € dépensés en travaux de voirie. Cela est dû aux décalages des principaux projets communaux. Cette année d'économie nous aura ainsi permis d'augmenter notre trésorerie au moment où des investissements importants s'annoncent.

Un point très positif de ce compte administratif est notre capacité à générer un excédent de fonctionnement intéressant : 82 560 € cette année.

Les projets face au budget

Pour mener à bien nos 5 projets, la municipalité devrait mobiliser près de 1 million d'euros pour faire face aux dépenses et avances de TVA.

Notre trésorerie est de 170 000 €. Notre capacité d'emprunt est incertaine, mais un endettement de 300 000 € nous mettrait dans la moyenne des communes iséroises, alors que notre excédent de

Même si le chiffre est exceptionnellement élevé en 2011, nous pouvons compter à long terme sur notre capacité à dégager une possibilité d'investissement de 50 000 à 80 000 € par an. Nous sommes économes en fonctionnement et c'est grâce à cela que nous pourrions investir.

Le compte administratif du budget de l'eau n'est pas connu aujourd'hui, mais il devrait tout juste être à l'équilibre.

fonctionnement pourrait nous permettre d'emprunter une somme plus importante.

En fonction du montant que nous parviendrons à emprunter, et tenant compte des ressources générées par les projets, on devrait être en mesure de tout réaliser dans un délai de 5 ans environ, sans recourir à des augmentations d'impôts.

Vie Municipale

finances et projets

Projet : **Assainissement collectif** (budget eau)

Enjeux : C'est un équipement obligatoire.

On peut attendre, au risque de :

- geler toute urbanisation du village.
- de voir baisser le taux de subvention années après années, et donc de payer encore plus cher, plus tard.

La taxe d'assainissement pourrait générer un revenu annuel d'environ 5000 €, soit 30% des charges d'emprunt.

Coût :

estimatif	subventions	à charge de la commune
500 000€	45%	275 000€

Projet : **Maison Buisson** (budget général)

Enjeux : C'est un projet structurant important pour le village.

Maintenant que la maison est achetée, finaliser la rénovation est la meilleure option économique.

Peut générer un revenu annuel de 16 000 €, permettant de reconstituer une capacité d'emprunt d'environ 150 000 €.

Coût :

estimatif	subventions	à charge de la commune
330 000€	9,5%	300 000€

Projet : **Interconnection SIEH** (budget eau)

Enjeux : La qualité de notre eau potable n'est plus assurée en été. La DDASS nous met en demeure d'apporter des solutions.

Moralement et juridiquement, on est tenu de fournir une eau de qualité à tous moments.

Politiquement, on ne pourra pas conserver un réseau communal si on n'est pas capable de distribuer une eau conforme aux normes de qualité.

Coût :

estimatif	subventions	à charge de la commune
100 000€	45%	55 000€

Projet : **Réparation de l'église** (budget général)

Enjeux : C'est un projet structurant important pour le village. Maintenir cet édifice est un devoir de la municipalité.

Il est probablement possible d'attendre... mais si les dégradations augmentent, le prix du confortement augmentera aussi et les subventions pourraient évoluer à la baisse.

Coût :

estimatif	subventions	à charge de la commune
100 000€	45%	55 000€

Projet : **Aménagement traversée de village**

(budget général)

Enjeux : C'est un projet nécessaire qui concerne la sécurité des habitants et des enfants de l'école.

L'aménagement de trottoirs améliorera aussi l'agrément de vie et l'esthétique du village tout en nous mettant aux nouvelles normes concernant la mobilité des personnes handicapées.

Coût :

estimatif	subventions	à charge de la commune
150 000€	45%	82 500€

Notre équipe municipale n'a pas augmenté les taux des impôts locaux depuis son installation.

En 2012 encore nous souhaitons maintenir stable la fiscalité communale car nous estimons qu'une augmentation des impôts n'est pas indispensable aussi longtemps que nous maintiendrons un excédent de fonctionnement suffisant.

Je voudrais conclure en rappelant que notre commune fait partie d'une intercommunalité. De nombreuses compétences, souvent coûteuses ont été transférées à la Communauté de Commune du Pays de Saint Marcellin, ce qui augmente d'autant nos marges de manœuvre budgétaire. Alors que la CCPSM doit faire face à une situation budgétaire plus difficile, je veux ré-affirmer notre engagement dans l'intercommunalité. La CCPSM c'est nous,

ce sont aussi nos enfants qui se baignent dans la piscine (entre autres) et nous serons solidaires des décisions budgétaires difficiles qui risquent de s'imposer.

Assainissement collectif, un projet qui avance doucement



Cette année, nous avons fait réaliser les relevés topographiques et l'étude géotechnique du lieu d'implantation de la station. Avec ces éléments, le bureau d'étude Alp'études, chargé de la maîtrise d'œuvre, a pu finaliser le projet en détaillant les tracés des canalisations et de la station. Il nous a fourni un chiffrage estimatif du projet.

Ce chiffrage (530 000 €) est largement supérieur aux estimations initiales, puisque le bureau d'étude chargé de notre schéma directeur d'assainissement nous avait remis une estimation à 350 000 €. Nous ne souhaitons pas nous engager sur un investissement aussi important qui mettrait durablement en danger les finances de la commune et nous empêcherait de réaliser tout autre projet.

Par ailleurs, la Direction Des Territoires (DDT) a émis un avis favorable sur le principe d'un réseau d'assainissement collectif à Montagne, mais émis des réserves sur le lieu d'implantation projeté, qui se situe dans une zone d'aléa moyen de glissement de terrain.

Cependant, malgré ces difficultés, nous continuons de penser qu'un réseau d'assainissement collectif est un investissement nécessaire sur le village. Nous avons donc décidé d'avancer sur ce projet dans 2 directions :

D'une part nous poursuivons le projet tel qu'il est défini aujourd'hui. Nous demandons au bureau d'études qui a réalisé l'étude géotechnique de nous aider à convaincre la DDT que la stabilité du terrain est suffisante. Cette démarche imposera aussi une mise à jour de notre carte des aléas. Nous avons aussi réalisé les dossiers de demande de subventions et les avons transmis aux partenaires financeurs. Lorsque les difficultés techniques seront levées et les subventions notifiées, nous serons en mesure de consulter les entreprises. Nous pensons que des bonnes surprises budgétaires sont possibles au moment de l'ouverture des offres. Et la consultation des entreprises nous permettra de connaître réellement le coût du projet et de prendre une décision justifiée.

Mais d'autre part, nous anticipons la possibilité que les chiffrages restent supérieurs à notre budget. Dans cette hypothèse, nous demandons à Alp'études d'étudier une variante plus légère du réseau d'assainissement en ne raccordant pas la Morletière, ainsi que l'extrémité est du village. L'économie pourrait être de l'ordre de 200 000 €, en renonçant provisoirement au raccordement de 9 maisons.

Nous renouvelons aujourd'hui notre volonté de communiquer en toute transparence vers les futurs usagers potentiels du réseau. Nous souhaitons simplement lever les nombreuses incertitudes sur ce projet afin de donner des informations fiables.

Eau potable, interconnexion au réseau SIE



L'écho de Montagne nous a déjà donné l'occasion de communiquer sur les problèmes de qualité de l'eau potable. En résumé, nous sommes approvisionnés principalement par l'eau des captages des Murailles, dans la forêt de Thivollet. En été, le débit des captages baisse alors que la consommation d'eau augmente. Pour fournir la demande, on doit alors pomper dans la nappe phréatique de la molasse au niveau du forage du grand champs. Or l'eau de ce forage est polluée, principalement par des résidus de pesticides. Cette eau n'est pas conforme aux normes de qualité mais reste dans les normes de potabilité. Nous avons fait réaliser une expertise du forage qui a confirmé la contamination diffuse et durable de la nappe à cet endroit.

La DDASS, qui nous contrôle en tant que fournisseur d'eau, nous a mis en demeure d'apporter une solution à ce problème de qualité. Cette recherche de solution est une des missions que nous avons confiées au bureau d'études SOGREAH qui a finalisé en 2011 notre schéma directeur de l'eau potable.

Plusieurs solutions ont été envisagées : ultrafiltration de l'eau du forage, création d'un nouveau forage, interconnexion avec le réseau du SIE Saint-Antoine / Saint-Bonnet au quartier des bruyères ou au quartier des routes Mais la solution qui s'est imposée comme la plus réaliste est l'interconnexion avec le réseau du SIEH (Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse) au niveau de l'usine carboxique, sur la commune de Montmiral.

Le coût de l'interconnexion devrait se situer dans une fourchette de 80 000 à 100 000 €. Cette opération est jugée prioritaire par le conseil municipal, pour plusieurs raisons.

Nous estimons que la fourniture à nos abonnés d'une eau conforme aux références de qualité est un devoir moral, avant même d'être un devoir juridique. De plus, l'évolution étant plutôt défavorable, avec un débit estival des sources toujours plus faible et une contamination qui ne décroît pas, on ne pourra peut être pas garantir à long terme la potabilité de l'eau.

Agir pour rétablir la qualité de l'eau est aussi une nécessité politique. Les services de l'Etat tentent de convaincre les petites communes de rejoindre des syndicats intercommunaux. Nous nous opposons à cette évolution et prétendons que la production et la distribution d'eau peuvent se faire de manière optimale à l'échelle de la commune. Cela nous oblige bien sur, à tout mettre en œuvre pour rétablir la qualité au robinet afin d'être crédible.

Fin décembre, après appel d'offre, nous avons confié au bureau Alp'études la mission de maîtrise d'œuvre pour finaliser les études puis faire réaliser cette interconnexion. Le projet est assez complexe en raison d'accords de partage de l'eau avec la commune de Saint-Lattier qui doivent être respectés. Malgré tout, nous demandons et espérons que les travaux soient achevés avant l'été, période où nous aurons besoin d'acheter de l'eau au SIEH pour suppléer à la baisse de débit des captages.

L'impact de l'interconnexion sur le prix de l'eau n'est pas connu précisément aujourd'hui. Cela dépendra du coût des travaux d'une part et du volume d'eau acheté d'autre part.

L'eau augmentera, c'est inévitable. Mais au prix de quelques investissements, nous estimons être en mesure de distribuer durablement une eau de qualité à un prix nettement inférieur à la moyenne départementale.

Maison Buisson

L'Echo annuel est l'occasion de faire le point et de donner des informations à jour sur les différents projets communaux. Pour certains projets, c'est parfois plus difficile. Il en est ainsi de la maison Buisson, projet pour lequel rien n'a été facile jusqu'à présent.

Pour mémoire, nous avons fait l'acquisition de cette maison en mars 2010. L'été suivant, nous avons confié à un architecte la mission de définir un projet d'aménagement, de le chiffrer et de déposer un permis de construire. Plusieurs mois après, les travaux d'étude n'avaient pas commencé, et nous avons été contraints de lancer un nouvel appel d'offre pour trouver un nouvel architecte.

Le 19 septembre 2011, la commission d'appel d'offre de la commune, assistée par la DDT a confié la mission de maîtrise d'œuvre de cette rénovation à l'atelier cube de Tullins, représenté par M Delphino, architecte. La mission de maîtrise d'œuvre commence par une phase de diagnostic, comprenant l'ensemble des relevés, l'expertise des bâtiments par un bureau d'étude spécialisé en structures, l'élaboration de quelques scénarii pour la rénovation, et le chiffrage des scénarii retenus par la municipalité.

A l'issue de cette phase de diagnostic, la municipalité pourra choisir de poursuivre le projet, et donc la mission de l'architecte, ou de renoncer au projet.

Le 16 décembre, l'atelier cube nous a présenté l'avancement de ces travaux et 3 propositions d'aménagement. Il ressort de cette présentation



que la structure de la grange derrière la maison d'habitation ne satisfait pas les normes minimales de solidité pouvant permettre un aménagement résidentiel.

Le premier scénario prévoit néanmoins l'aménagement de 2 appartements dans la grange ainsi que de 3 appartements dans la maison d'habitation; mais au prix de renforcements structurels importants et onéreux.

Un deuxième scénario prévoit la démolition de la grange et l'aménagement d'un jardin dans l'espace libéré. 3 appartements étant aménagés dans la maison : un T3 PMR (personne à mobilité réduite) au rez de chaussée et deux duplex aux étages, incluant l'aménagement des combles. C'est une option moins onéreuse, plus réaliste, mais les travaux devront être amortis avec 3 loyers seulement.

Le troisième scénario prévoit lui aussi la destruction de la grange et la reconstruction de 2 maisonnettes T4 sur l'espace ainsi dégagé.



Les premiers chiffrages sont clairement supérieurs à nos estimations, et nous avons demandé au maître d'œuvre de nous proposer des solutions moins onéreuses. Nous devons alors décider de nous engager, et convaincre les banquiers de nous suivre, ce qui ne sera pas forcément facile en ces temps de frilosité du crédit.

Passage de témoin



Une nouvelle page de la vie municipale se tourne au secrétariat de la mairie. Après plus de 25 années passées à Montagne (en complément d'autres postes dans les communes voisines) Marie-Rose Combet a fait valoir ses droits à une retraite méritée. Comme pour le départ de Francis Fraisse en septembre 2010, le conseil s'est mis en quête d'un(e) remplaçant(e), d'autant plus que Nathalie Chatain, seconde secrétaire qui intervenait les vendredis après-midi était en congé maternité ! Mission pas évidente, quand on propose un temps de travail hebdomadaire de 10H.

Et pourtant si, nous avons recruté Gwendoline Duc qui travaille à temps partiel à la mairie de Saint-Michel sur Savasse. Un poste qu'elle occupe depuis 2008, après l'obtention de son BTS d'assistante de gestion. Cet emploi lui permet de compléter agréablement son temps de travail.

La *remplaçante* trouvée, Marie-Rose assure le tuilage avec Gwendoline. De mai à septembre, elle lui explique sa façon de procéder sur les différents dossiers, donne quelques conseils, astuces et le nom d'interlocuteurs à connaître en cas de besoin. En octobre, Gwendoline se retrouve aux commandes en compagnie de Nathalie avec qui elle poursuit sa découverte de la collectivité. Et puis Nathalie annonce son départ de Montagne, pour raisons professionnelles et familiales, pour la fin 2011.



Gwendoline est désormais seule aux manettes, ce qui ne l'effraie pas. Si vous n'avez pas encore eut l'occasion de la rencontrer, vous apprécierez son sourire, sa gentillesse et son professionnalisme.



Permis pour Bruno !

Obligatoire pour la conduite d'engins de plus de 3,5 tonnes, Bruno Roux malgré son habitude du tracteur a du passer son permis poids lourd. La formation a débuté en mai à ECF à Alixan. Plusieurs sessions pour (ré) apprendre le code, puis cours de conduite théorique et pratique. Certaines choses ne furent pas évidentes, mais Bruno a tout réussi du premier coup !



Horaires mairie

Les jours d'ouvertures de la mairie ont évolué pour des raisons d'organisation. Le mardi reste, et le jeudi prend la place du vendredi. En résumé, le secrétariat est ouvert :

- mardi, de 14H à 16H30
- jeudi, de 14h à 18H

M le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

Elections 2012

Vous le savez certainement, 2012 est une année riche en élections. A noter sur vos agendas.

Présidentielle*
Dimanche 22 avril et 6 mai

Législatives*
Dimanche 10 et 17 juin

*horaires d'ouverture du bureau de vote inconnus à ce jour

Association Communale de Chasse Agréée



Cette saison de chasse a été satisfaisante.

En ce qui concerne le lièvre, les bons résultats s'expliquent par les efforts de chacun : 31 lièvres ont été prélevés.

Cette année, 49 cartes ont été distribuées.

Lâchers : 20 lièvres de reproduction : 4 couples plus 3 trios, 50 lapins, 150 faisans, 100 perdrix.

Dans le but de protéger les lièvres de reproduction lâchés en décembre, tous les dimanches matin de janvier et février, la chasse au renard est ouverte en battue : **AVIS AUX AMATEURS !**

Si vous voulez qu'il y ait du gibier, occupons-nous des prédateurs.

L'ACCA vous invite à son repas chevreuil à la salle des fêtes de Montagne le week-end du 24 et 25 Mars 2012.

Amis chasseurs, n'oubliez pas de rendre vos tableaux de chasse.

Le Bureau

Sou des écoles, Saint-Bonnet de Chavagne, Montagne



L'année 2011 a été particulièrement porteuse de beaux projets avec : le voyage scolaire à Autrans et les séances de natation à la toute nouvelle piscine, l'Olympide pour les CP/CE1/CE2 ; une journée de poney et une sortie à Indian's Valley pour les maternelles ; l'achat de matériel pour la cour de récréation...

Les membres du sou remercient chaleureusement tous ceux qui par leur présence et leur aide

ont contribué au succès des manifestations de cette année avec notamment le 1er salon de la BD à Montagne, la kermesse, le loto, le vide grenier.....

L'action des bénévoles se poursuit en 2012 et nous vous attendons toujours plus nombreux à tout nos rendez vous !

Nous vous souhaitons une très belle année 2012.



Vie Associative

Comités des fêtes

Comité des fêtes

Une équipe dynamique et motivée qui se met en 4 pour vous divertir !

Alors si vous avez envie de les rejoindre, n'hésitez pas et contactez les.

Les animations de l'année 2011

Samedi 5 mars, le repas choucroute !

Le mois de **mars** fut aussi l'heure du bilan moral et financier de l'association avec son assemblée générale.

La vogue les **20 & 21 août**



Pendant deux jours, les animations se sont succédées pour le plus grand plaisir de tous. Le repas ravioles et cuisses de grenouille du samedi soir a fait encore cette année le carton plein !

La journée de dimanche avec son effervescence habituelle et au programme concours de pétanque, le traditionnel tiercé aux chèvres et d'autres jeux divers et variés.

La vogue s'est achevée le dimanche soir par le dîner champêtre, la soirée dansante et le feu d'artifice.

Le tout magnifiquement orchestré par l'équipe du

comité, les bénévoles et les prestataires.

Dimanche 28 août, le comité des fêtes de Saint-Bonnet de Chavagne avait organisé des jeux inter-villages pour la deuxième année consécutive. C'est ainsi que parmi les 10 équipes participantes, on a pu découvrir l'équipe du comité des fêtes de Montagne. Ce fut un ensemble de rires, larmes de joie et surtout d'amitié et de solidarité.



Par le plus grand des hasards ... Mais aussi grâce à l'habileté de certains et à l'agilité d'autres, l'équipe du comité des fêtes de Montagne fut la grande gagnante de cette journée. Le coq, challenge du vainqueur, sera remis en lice pour l'année prochaine ...

Merci à l'équipe du comité des fêtes de Saint-Bonnet pour cette idée originale. A renouveler avec grand plaisir !!!

La matinée boudin et caillettes a eu lieu cette année le **dimanche 4 décembre** à la salle des fêtes.

Dégustation + verre de l'amitié = succès garanti !

Le comité des fêtes remercie ses membres pour l'énorme travail accompli cette année encore. Mais également les « bénévoles de passage » qui nous ont été d'une grande aide : un grand MERCI !!!!

Vie Associative

Comités des fêtes
Association d'Education Populaire



A l'aube de cette nouvelle année, les membres du comité des fêtes adressent à tous les montagnards, petits et grands, ainsi qu'à leur famille, de tout cœur, leurs vœux les plus chaleureux pour une année qu'ils leur souhaitent exceptionnelle.

« Nos cœurs sont remplis de désirs et de rêves qui colorent la vie et lui enlèvent toute monotonie. Que l'année qui commence voit s'accomplir vos plus beaux désirs. Puisse-t'elle revêtir toutes les couleurs du vrai bonheur. »

Association d'Education Populaire



Plusieurs membres de l'association ont suivi la visite de l'architecte, Aude Jonquières et de la chargée de mission, Séverine Penon du Conseil Général, venues, le 5 septembre, inspecter l'état de l'église et du presbytère.

Leur compte-rendu, détaille les désordres, déjà connus. Il précise la marche à suivre, ainsi que les partenaires techniques et financiers possibles. La description de l'ensemble des bâtiments donne des précisions sur l'évolution de la construction et signale des détails, y compris décoratifs.

C'est donc à la recherche de fonds nécessaires pour entreprendre des travaux, qu'il faut continuer à travailler. La période n'est pas favorable, mais des courriers ont été envoyés dès février et des contacts continuent dans ce but.

L'entretien de la propreté de l'église est de plus en plus difficile à assurer par les rares membres de l'association, qui ne rajeunissent pas... nous remercions la municipalité d'en prendre sa part et invitons les bonnes volontés à se faire connaître.

Une réunion est prévue au début de l'année.

D'ici là nous vous présentons tous nos vœux pour 2012 !

Association Patriotique Montagne - Saint-Bonnet de Chavagne

Commémoration du 8 mai



Le Maire et l'association patriotique de Saint-Bonnet de Chavagne et Montagne avaient invité la population à commémorer le 66ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Le défilé s'effectua avec une assistance peu nombreuse pour se rendre devant le monument aux morts.

Après l'accueil du public par Corinne Mandier, la commémoration débuta avec la lecture du texte de l'UFAC par Mégane Germain.

Puis se succédèrent les dépôts de gerbes de l'association patriotique et du Souvenir Français devant le monument aux morts.

Après l'appel aux morts et la minute de silence, Vincent Lavergne lu le message officiel du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

La cérémonie arriva à son terme, Vincent Lavergne remercia l'ensemble des personnes présentes et plus particulièrement les élus de Saint-Bonnet de Chavagne, les portes drapeaux : Gabriel Boffelli et Etienne Bossan et les enfants.

Commémoration du 11 novembre



La population a répondu nombreuse à l'invitation du Maire, de la municipalité et de l'Association Patriotique Saint-Bonnet de Chavagne et Montagne pour commémorer le 11 novembre.

Vincent Lavergne, lu la lettre du Président de la République. Corinne Mandier, effectua à son tour la lecture du message de l'UFAC et Juliette Long, la communication du Souvenir Français.

Puis les enfants de l'école du Lendemain ont lu des textes issus des «Mémoires de poilus» et des compositions originales, nées de leur travail de recherche sur la première guerre mondiale. Un moment de recueillement où le devoir de mémoire été vraiment présent à travers les textes des enfants. Les différentes gerbes furent déposées devant le monument aux morts ainsi que les bouquets des enfants.

Après l'appel aux morts, le respect de la minute de silence et le retentissement de *la Marseillaise*, le maire remercia l'ensemble des participants fort nombreux, les élèves et leur enseignant Michel Duckit, les portes drapeaux : Gabriel Boffelli et Gérard Romey et invita l'assemblée à prendre le verre de l'amitié à la salle de la petite école.

Vie Associative

Cantine scolaire

Club de l'amitié

Cantine scolaire

Saint-Lattier, Saint-Bonnet de Chavagne, Montagne



Cette année, suite au travail de la diététicienne l'accent a été mis sur la variété des menus. Ceux-ci sont élaborés chaque semaine avec le plus possible de produits frais de saison, et des produits «biologiques» (à raison de 2 plats par semaine en moyenne).

L'année dernière près de 20 000 repas ont été servis entre les trois communes. L'augmentation éventuelle du coût des repas liée à l'amélioration de la qualité des menus a été en partie absorbée par une meilleure prévision du nombre de repas journaliers suite au nouveau système de réservation mis en place à la rentrée 2010.

Effectif
2011-2012

cantine de Montagne

Avec 27 élèves à la rentrée, 2 services ont été instaurés pour permettre une pause méridienne plus calme pour tout le monde. En moyenne 22 repas sont servis par jour.

Ainsi, grâce à l'investissement de chacun des membres de l'association, le résultat de l'exercice est équilibré.

Les parents ont la possibilité de consulter les menus sur le site internet de la mairie de Saint-Lattier et de Saint-Bonnet de Chavagne.

Toujours à la recherche d'idée ou de point de vue nouveaux, n'hésitez pas à nous en faire part.

Un grand « merci » à tous les membres actifs de la cantine qui assurent le bon déroulement des repas.

manifestations

2011

17-21 octobre, les desserts colorés pour la semaine du goût.
16 décembre, repas de Noël, menu élaboré par les élèves des trois communes.

2012

A retenir le 6 avril prochain, l'association organise un bal folk avec le groupe Cire tes souliers, à 20H à la salle des fêtes de Saint-Lattier.

Prochaines permanences cantine-garderie à la salle de la mairie de Saint-Bonnet de Chavagne, les 5 mars, 2 avril, 11 mai et 4 juin 2012.

Club de l'amitié



Le Club de l'amitié, c'est un rendez-vous mensuel, chaque dernier vendredi après-midi du mois. Un rendez-vous d'amitié et de partage où tout le monde est le bienvenu.

En 2011, nous avons tenu nos activités traditionnelles (repas et sorties), que nous reconduirons cette année.

Nous vous souhaitons une bonne année et espérons accueillir de nouveaux membres en 2012.



Vie Associative

les bureaux des associations

les bureaux des associations



ACCA

Président, Christophe Cotte
Secrétaire, Lilian Cotte
Trésorier, Michel Reynaud
Contact, Christophe Cotte au
06 03 55 23 90.

AEP

Présidente, Anne-Marie Giraud
Secrétaire, Thérèse Clément
Trésorier, Michel Gélibert
Contact, Anne-Marie Giraud au
04 76 36 47 41.

Association patriotique

Président, Jean-Claude Manquat
Secrétaire, Robert Pinet
Trésorier, Roland Farconnet
Contact, Corinne Mandier au
04 76 36 45 76.

Cantine scolaire

Présidente, Thierry Giraud (Saint-Lattier)
Vice-Présidente, Blandine Monier (Saint-Lattier)
Secrétaire, Myriam Décard (Montagne)
Secrétaire adjointe, Cécile Turquet (Montagne)
Trésorière, Judith Chauvet (Saint-Lattier)
Trésorière adjointe, Céline Mazoyer (Saint-Lattier)
Contact, Myriam Décard au 04
76 36 47 63

Club de l'amitié

Présidente, Gilberte Rillet
Vice-Président, André Guinard
Secrétaire, Gilberte Rillet
Secrétaire adjointe, Micheline Bonner
Trésorière, Madeleine Tuffier
Trésorier adjoint, Henri Broc
Membres du bureau, Roland Giraud et Gérard Larra
Contact, Gilberte Rillet
au 04 76 36 44 74

Comité des fêtes

Président, Patrick Pacaud
Secrétaire, Frédéric Porotti
Trésorier, Lilian Cotte
Les membres : Jean-Baptiste Boffelli, Muriel et Daniel Bougy, Caroline Cotte, Luc Foulquier, Rudy Mandier, Guillaume Monier, Anaïs et Martine Pacaud, Laetitia et Adrien Sénéclauze, Madeleine Tuffier, Michel Vialle, Delphine Vincent.
Contact, Patrick Pacaud au
04 76 36 45 71

Sou des écoles

Présidente, Sandrine Lambert
Vice-Présidente, Véréne Gastinel Mieuxet
Secrétaire, Fanny Delaguillaumie
Secrétaire adjointe, Carine Buisson
Trésorier, Cédric Gardon
Trésorier adjoint, Pascal Thirion
Contact :
associationdusoudesecoles@
gmail.com



Vie Scolaire



éco-école
11 novembre
concert de Noël



Quoi de neuf à l'école?

Projet Eco-Ecole

Les enfants et leur enseignant sont toujours engagés dans le projet qui vise à faire de notre école une éco-école, c'est-à-dire une école dans laquelle les enfants sont sensibilisés à l'écologie, dans laquelle la production de déchets est réduite, les déchets triés, le papier récupéré, l'énergie économisée.



Ces efforts sont récompensés, pour la quatrième année consécutive, par le renouvellement du label « éco-école » pour l'année 2010/2011

11 novembre



Chaque année, l'école participe à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

En 2009, les enfants avaient lu ou récité des poèmes qui parlaient de paix. En 2010, après avoir étudié en Histoire la première guerre mondiale, ils ont lu des phrases qu'ils avaient eux-mêmes écrites sur le thème de la souffrance, de la guerre...

En 2011, ils ont lu des extraits de lettres de poilus qui retracent la chronologie de ce conflit, mais vu de l'intérieur, par ceux qui l'ont vécu.

Concert de Noël



Depuis 4 ans, l'école de PARNANS invite l'école du Lendemain à participer à son concert de Noël.

Les enfants des deux écoles apprennent les mêmes chansons pendant le mois de novembre. Puis, ils se réunissent un samedi matin (le 10 décembre pour 2011), à Parnans, et offrent un concert aux familles.

Cette fois, ce sont des chansons de Michel Fugain, Johnny Halliday et même Johnny Mathis (en anglais donc) qui ont été interprétées.



En 2011-2012, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Montagne / Saint-Bonnet de Chavagne accueille, 116 enfants (113 l'an dernier) répartis en 5 classes. Parmi ces 115 enfants, les petits Montagnards sont au nombre de 29, ce qui représente 25 % de l'effectif global. La classe de Montagne accueille 27 élèves de CE2, CM1 et CM2.



Vie Scolaire

Cahier de promenades



Cahier de promenades à Montagne



Ces cahiers sont en vente à la mairie ou à l'école. Les produits de cette vente vont au Sou des Ecoles et permettent de financer les sorties scolaires de nos écoliers.

en mots...

la Légende de la frontière

En dépassant l'église, nous avons vu deux panneaux qui indiquaient que nous arrivions sur la commune de Montmiral. Une petite route contourne l'église. Elle sert de limite entre Montagne (Isère n° 38) et Montmiral (Drôme n° 26). D'après une légende, l'église serait construite sur cette limite ...

Alexis C & Manon G / CM2

Quartiers

Au nord
On dort
Pendant que la Bruyère
Fait du gruyère
Au sud
Avec Gertrude
Je soigne le Charron
Qui a mal au menton

A l'est
Une petite peste
A triché
Au Truchet
A l'ouest
Je ne trouve pas le reste !!!

Caroline R & Inès / CM1

Après le jeu des 7 écoles (2007/2008), la classe a réalisé un cahier de promenades à Montagne. Il a été terminé en juin 2011.

Il s'agit de mieux connaître le village en suivant l'alphabet. Les enfants ont ouvert grand leurs yeux pour dénicher dans le paysage les 26 lettres de l'alphabet. Ces «lettres» ont été photographiées. En classe, les enfants ont appris à dessiner des paysages, puis, au cours de quatre promenades, ils ont utilisé leurs connaissances artistiques pour représenter ce que leurs yeux leur montraient.



Il en résulte un bel ouvrage avec photos et dessins auxquels les enfants ont ajouté des textes et des poèmes.

C'est une façon originale et inattendue de voir sa commune.

...et images



un Y aperçu dans un noyer

le A nous abrite à l'école



📣 Ouverture du multi accueil



Mardi 3 janvier à 7H30, le multi accueil du Pays de Saint-Marcellin débutait son activité en recevant ses premiers «habitants». Les premiers jours étaient consacrés à l'adaptation des enfants à leur nouvel environnement. Quelques heures dans leur nouveau chez eux en compagnie de maman et/ou papa. Puis le lendemain une partie avec et sans les parents. Enfin le dernier jour quelques heures sans les parents pour valider son adaptation en tant que pitchoun ou loupriot. Bien sur il y eu quelques larmes et chagrins vite consolés par les professionnelles qui prennent quotidiennement soin d'eux.

Le multi accueil est une structure destinée à l'accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 10 semaines à leur entrée en maternelle. Il a une capacité de 34 places.



Pour l'accueil régulier, priorité est donnée aux enfants dont les parents travaillent. Il concerne les enfants qui fréquentent l'établissement à temps complet (plus de 3 jours par semaine) dans le respect du rythme de vie de l'enfant (repas, sieste, etc) et dans le respect de l'organisation journalière de la structure (activités).

Pour l'accueil occasionnel : il concerne les familles qui souhaitent socialiser leur enfant et qui n'ont pas d'impératifs d'horaires ou de date. Pour permettre la mise en place d'activité d'éveil et favoriser l'adaptation de l'enfant à cet environnement, un seuil minimum de 3 heures d'accueil est prévu et un seuil maximum de 2 jours et demi.

L'équipe du multi accueil



une infirmière puéricultrice, une éducatrice jeune enfant, 5 agents auxiliaires de puériculture, 3 agents titulaires du CAP petite enfance, 1 agent d'entretien et 1 agent en charge de la restauration.

Coordonnées

35 Za de la noyeraie, 38160 Chatte
04 76 64 44 44
www.multiaccueil.pays-saint-marcellin.fr

Comment pré inscrire son enfant en structure collective

Vous souhaitez pré inscrire votre enfant (né ou à naître) dans l'une des 4 structures intercommunales ? Pour cela vous devez :

- retirer une fiche de demande à la maison de l'économie du pays de Saint-Marcellin ou auprès de votre mairie. Elle est aussi téléchargeable sur www.petitenfance.pays-saint-marcellin.fr

- la remplir en renseignant des informations personnelles ainsi que vos choix de structures

et périodes (jours et horaires) de garde souhaitées

- la retourner auprès de la direction enfance jeunesse

Votre demande sera ensuite étudiée par une commission d'admission composée d'élus et de techniciens. La commission examinera l'ensemble des fiches et donnera suite ou non aux demandes.

En images



Semaine du goût

Expo sur les fruits et légumes concoctée par les enfants et leurs assistantes maternelles pendant les temps collectifs, présentée à la médiathèque de Chatte. Lectures et dégustations vitaminées.



Lectures

Bibliothèques et RAM s'associent pour lire comptines et histoires. Deux exemples à Saint-Hilaire du Rosier avec les enfants de la micro crèche et à Saint-Antoine l'Abbaye avec ceux confiés aux bons soins des nounous.



4 structures pour 120 places

Après l'intégration de la crèche et de la halte garderie de Saint-Marcellin (suite du transfert de compétence entre la ville et l'intercommunalité), l'installation de la micro crèche à Saint-Hilaire du Rosier, le multi accueil est la quatrième structure intercommunale dédiée à la petite enfance.



Avec cette ouverture, la communauté de communes conforte son engagement en faveur de l'accueil de jeunes enfants et de leurs familles. Au total, les 4 structures proposent 120 places d'accueil.

RAM, une antenne au multi accueil



Avec l'ouverture du multi accueil, le RAM bénéficie d'un nouveau lieu de rencontre et d'échange avec les assistantes maternelles et les parents. Les temps collectifs sur Chatte, à destination des assistantes maternelles, se déroulent maintenant au multi accueil et non plus à l'espace jeunesse. Les permanences sur rendez-vous pour assistantes maternelles et parents se tiennent désormais à Saint-Marcellin et à Chatte.

En savoir plus 04 76 64 96 07 et 04 76 64 44 45 | www.ram.pays-saint-marcellin.fr

L'olympide, les premiers mois en images



Lundi 7 mars, ouverture de l'Olympide. Beaucoup de personnes présentes pour s'inscrire aux cours et pour être parmi les premières à se baigner dans le centre aquatique.



l'Olympid'estival, un programme d'animation pour les enfants et ados (et parents...) pendant l'été : parcours aquatiques en équipe, initiation au water polo...



Après l'ambiance citrouille, toile d'araignée et sorcière pour « à l'eau ween », l'Olympide a revêtu ses plus beaux habits de lumière pour sa « party ».



Une cinquantaine d'enfants de 6 à 12 ans ont participé aux 3 défis de noëlympide. Le Père Noël a apprécié l'aide des enfants pour ses préparatifs. Il leur a offert un goûter pour les remercier.



Bon cadeau

A la recherche d'une idée cadeau originale ? l'Olympide vous propose des bons cadeau de 10, 20 et 50€ pour offrir les prestations du centre aquatique : entrées pour les bassins, abonnement aux cours d'aquafitness, de natation et bientôt à l'espace bien être !



Tél. 04 76 38 35 38 | www.lolympide.fr

Horaires 2012 d'ouverture des bassins

	période scolaire	vacances scolaires	été
lundi	12H-13H30 et 16H30-18H	10H-17H30	11H-18H30
mardi	12H-13H30 et 16H30-20H30	12H-20H30	12H-20H30
mercredi	9H-19H	10H-17H30	11H-18H30
jeudi	12H-13H30 et 16H30-20H30	12H-20H30	11H-18H30
vendredi	12H-13H30 et 16H30-18H	10H-17H30	11H-18H30
samedi	10H-17H30	10H-17H30	11H-18H30
dimanche	9H-12H30	9H-12H30	11H-18H30

Du côté du SICTOM

Valoriser nos objets délaissés



Au fil des années, nous accumulons tout un tas d'objets. Et puis un jour, on en a assez de les voir ou leur usure fait qu'il faut les remplacer. Certains partent directement à la poubelle, d'autres, dans le meilleur des cas terminent leur vie à la déchetterie, alors qu'ils pourraient avoir une seconde vie...

Depuis juillet dernier, sur le (nouveau) site de valorisation du SICTOM Sud-Grésivaudan, recycl'éco s'occupe de ces objets abandonnés qui peuvent avoir encore une utilité. Cette recyclerie a une double vocation : écologique / économique et sociale.

Écologique. Elle récupère à la source (déchetterie et en direct) tout ce qui peut être (re)valorisé soit par réutilisation voire restauration (meuble, électroménager,

vaisselle...) soit en démantelant des objets qui ne peuvent être réutilisés mais dont les matériaux peuvent être recyclés et revendus. Outre le recyclage, cette valorisation permet aussi de réduire le tonnage des déchets acheminés vers les centres d'enfouissements.



Économique et sociale. Née du partenariat entre le SICTOM et PAISS (pôle d'activités et d'innovations sociales et solidaires), la recyclerie est aussi un tremplin pour des hommes et femmes en difficulté. Leur activité de «valoriste» devrait leur permettre de rebondir vers un emploi plus durable. Outre la revente des matières premières démantelées, recycl'éco tient aussi boutique. Une fois par semaine, elle ouvre son petit magasin où prennent place les objets rénovés et vendus à petit prix.



Horaires

Heures d'ouverture de la recyclerie
Lundi, mercredi, jeudi : 13H30-17H

Mardi, vendredi, samedi : 9H-12H et 13H30-17H

Heures d'ouverture du magasin

Le vendredi : 9H-12H et 13H30-17H

Samedi : 9H-12H

Route de la Croix de May à Saint-Sauveur



Composteur

Si vous souhaitez recycler vos déchets issus du jardin (fleurs fanées, feuilles mortes en quantité modérée...) et ceux issus de la cuisine (épluchures, reste de repas, coquille d'œufs...), le SICTOM vend des composteurs à des prix très intéressants :

- 350 litres, en plastique ou bois, au prix de 16 euros
- 600 litres, en bois, au prix de 23 euros

Information au 04 76 38 66 03.

Un projet de contrat de rivières pour le Sud-Grésivaudan



Les Communautés de Communes du Pays de Saint-Marcellin, de la Bourne à l'Isère, de Vinay et de Vercors-Isère se sont associées pour élaborer ensemble une procédure de gestion globale des milieux aquatiques : le contrat de rivières Sud-Grésivaudan.

Qu'est-ce qu'un contrat de rivières ?

Un contrat de rivière est un programme d'actions sur 5 ou 7 ans par lequel des collectivités s'engagent à réaliser une série d'actions pour l'amélioration générale de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Les autres signataires du contrat (Agence de l'Eau, Région, Département,...) s'engagent à les accompagner financièrement et techniquement.

Où en est-on ?

Des études préalables sont en cours de réalisation. Elles permettront de dresser un état des lieux de la qualité générale des

milieux aquatiques, puis d'aboutir au montage du programme d'actions du contrat de rivières. Un programme qui devra répondre aux multiples problématiques recensées : qualité de l'eau, préservation et mise en valeur des zones humides, restauration écologique des cours d'eau, gestion des risques, gestion quantitative de la ressource en eau...



Carte d'identité

3 Communautés de Communes :
Vinay, Pays de Saint-Marcellin,
Bourne à l'Isère
41 communes
Superficie : 480 km²
360 km de cours d'eau, affluents rive
gauche et rive droite de l'Isère
Nombreuses zones humides et
espèces remarquables (tritons,
écrevisses, truites...)



Chaque année, comme son règlement le stipule, les redevances du SPANC sont réajustées selon un indice (ING) de référence.

Votees lors du conseil communautaire du 14 décembre 2011, à Murinais, les redevances 2012 du Service Public d'Assainissement Non Collectif sont de :

> 169.17€, pour le contrôle de conception des installations neuves et réhabilitées soumises à permis de construire.

Redevances SPANC 2012

> 169.17€, pour le contrôle d'exécution des installations neuves et réhabilitées soumises à permis de construire.

> 109.33€, pour le contrôle des installations existantes.

> gratuité, pour le contrôle de conception et d'exécution pour une réhabilitation après diagnostic du SPANC et réalisée dans le délai légal de 4 ans.

> 109.33€, pour le contrôle de conception et d'exécution pour une réhabilitation spontanée avant passage du SPANC et en l'absence de permis de construire.

Habiter mieux

Lancé depuis quelques mois par l'agence nationale de l'habitat (ANAH), le plan « habiter mieux » s'inscrit dans l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du Pays de Saint-Marcellin. Le combat d'« habiter mieux », lutter contre la précarité énergétique des logements de propriétaires occupants aux revenus modestes (voir tableau ci-dessous).

Un logement énergétiquement précaire consomme beaucoup pour son chauffage. A cela plusieurs causes possibles : pas ou peu d'isolation, des portes et fenêtres poreuses, un système de chauffage ancien... Conséquences de ces logements énergivores : des factures élevées, des conditions de confort restreintes faute de pouvoir financièrement se chauffer... Le plan « habiter mieux » a une double portée environnementale (réduction des consommations énergétiques) et sociale (réduction des charges des propriétaires et amélioration des conditions de vie).



Si vous souhaitez engager des travaux apportant un gain énergétique d'au moins 25%, être accompagné dans le montage de votre dossier, dans le choix des solutions techniques, bénéficier d'une prise en charge de vos travaux jusqu'à une hauteur maximale de 60% sans devoir faire l'avance...

Rendez-vous aux « permanences OPAH », chaque jeudi après-midi (14H-16H30) à la maison de l'économie (7 rue du colombier, Saint-Marcellin), où une conseillère d'H&D Isère Savoie vous apportera les renseignements nécessaires. Elle est aussi joignable au 0 800 200 127 (gratuit).

Tableau ressources financières pour être éligible au plan « habiter mieux »

Nombre de personnes dans le ménage	Votre revenu fiscal de référence* doit être inférieur à
1	11 358€
2	16 611€
3	19 678€
4	23 339€
5	26 715€

Par personne supplémentaire + 3 365€ // voir ligne 25 de votre dernier avis d'imposition



Nouveautés au PIJ

Un nouveau décor. Plus de bois, un réaménagement des espaces avec un coin salon, plus de couleurs, plus de convivialité. Un nouvel animateur. Baptiste Céron prend la suite d'Amélie Sylvestre nouvelle coordinatrice jeunesse.

Nouveaux rendez-vous. Café rencontre, Baptiste propose tous les mercredis de 16H à 17H, des instants rencontre et échange avec les jeunes qui le souhaitent, pour discuter de leurs projets, répondre à leurs questions...



Trans'Isère à la maison de l'économie

Depuis le 1er avril 2011, l'agence commerciale Trans'Isère est à l'accueil de la maison de l'économie. Elle est votre point d'accueil privilégié pour l'achat de tous les titres de transports utilisant le réseau de bus mis en place par le conseil général (des scolaires au particulier). Les billets uniques peuvent être achetés directement dans les bus.



Etat-civil 2011

Mariage

le 17 septembre,
entre Joëlle Vincent & Philippe Truchet
le 2 juillet,
Marie-Pierre Champon & Nicolas Menut
le 30 juillet,
entre Nadia Ben Yahmed & Baptiste Vallet

Naissance

Florian Buisson, le 27 janvier

Décès

Jean-Paul Blanc, le 6 février
Louis Vangi, le 1^{er} mai
Odette Germain, le 9 octobre
Jean-Noël Cotte, le 25 octobre

Archives

Coupeure
de presse
retrouvée
au hasard
d'archives
familiales.



Marche-marché, le 1^{er} juillet



L'association Yakhia organise une *marche - marché*, dimanche 1^{er} juillet à Montagne. Au programme, le matin, deux randonnées pédestres de 9 & 20 kilomètres. A midi, un pique-nique ouvert à tous. Et toute la journée,

un marché où se mêleront : vide-grenier, vente de produits artisanaux, vente de livres, expositions et animations...

Le tout se déroulera autour de la salle des fêtes. Les recettes de la journée serviront aux projets d'entraide avec les familles du Nord-Niger, menés depuis des années par Yakhia.

Plus d'infos : 06 33 92 21 30 | yakhia@laposte.net | <http://yakhia.sud-gresivaudan.org/>

Initiative

Se retrouver de temps à autre pour pratiquer des activités manuelles (couture, cuisine...), des marches autour du village... Une/des idées qui ont émergé de quelques montagnardes. Pour les aider à germer, la mairie est prête à vous mettre à disposition la salle de l'ancienne école.

Première rencontre, samedi 17 mars à 14H dans cette salle, afin d'échanger sur ces propositions et toute autre nouvelle idée bienvenue.

Plus d'information auprès de Marie-Hélène Roche au 04 76 36 42 11.



Le Printemps de la BD



Pour la première fois, les bénévoles de la bibliothèque auxquels se sont ajoutés Ghislaine et Michel Duckit, Stéphan Bois et Amélie Leclerc, ont ouvert un salon de la bande dessinée.

La création de cette manifestation culturelle a bien sûr pour but de développer la lecture ; il existe dans la région d'autres salons du livre : salon du livre jeunesse à Châtillon Saint-Jean, salon du livre de Saint-Marcellin. Mais il n'y a pas de salon de la BD à proximité.

La BD a beaucoup évolué depuis les albums de Tintin ou Astérix. Même si ces personnages restent des valeurs

sûres, la BD a diversifié ses scénarios : documentaire, science-fiction, policier, politique, humour, historique, etc.

Le dessin a évolué aussi. Entre le dessin qui se rapproche de la photographie (série «Le Mercenaire»), et celui qui souligne l'angoisse du scénario (Enki Bilal), ou encore le dessin minimaliste, il y a toute une gamme de dessinateurs qui proposent une palette très diversifiée.

Le Printemps de la BD de Montagne ne concurrencera jamais le salon de la BD d'Angoulême mais permet à toutes les générations de se tenir au courant des nouveautés ou de retrouver d'anciens albums.

Les 18 et 19 mars 2011, le dessinateur MAEL était l'invité d'honneur. Il a tenu une conférence à laquelle ont assisté une quarantaine de personnes. Deux jeunes illustrateurs tout juste diplômés, Ophélie Bernaud et Quentin Duckit, ont animé un atelier auquel ont participé vingt-deux enfants. La librairie «Le Marque-page» était présente aussi.

Afin d'alterner avec le salon du livre de Saint-Marcellin, le Printemps de la BD sera sans doute renouvelé en mars 2013.

Au relais bibliothèque



Depuis le mercredi 28 septembre 2011, votre relais bibliothèque vous ouvre ses portes pour la deuxième année consécutive. Le relais bibliothèque, c'est un rendez-vous mensuel avec des bénévoles et des professionnelles de la lecture publique qui vous accueillent et vous conseillent.

Vous pourrez trouver des albums, des romans soit policiers, de la rentrée littéraire ou de terroir, des BD et des livres documentaires pour la jeunesse et pour adultes. A disposition des lecteurs un choix de 70 000 livres à réserver en ligne auprès des bibliothèques du réseau du Sud-Grésivaudan.

Venez nous rejoindre un mercredi par mois de 10H à midi, dans la salle communale au-dessus de la mairie.

Lors de chacune de ces permanences une animation est proposée aux enfants avec un thème général pour l'année 2011-2012 : le tour d'Europe en Littérature.

Prochains rendez-vous :

Le 29 février, l'Autriche / le 21 mars, l'Italie / le 25 avril, l'Espagne / le 23 mai, le Portugal et le 27 juin, la Grèce.

L'équipe de bénévoles et les animatrices vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2012. Bonne année à vous tous avec plein de lectures, d'idées et surtout du plaisir, sans oublier une bonne santé pour bien en profiter.



Repas offert aux aînés de la commune



Le traditionnel repas annuel offert aux aîné(e)s de la commune s'est déroulé le 10 avril dans une ambiance festive sous un magnifique soleil.

A l'apéritif, une surprise inattendue : des voitures anciennes de collections ont fait une petite escale à Montagne. L'occasion pour les convives de revoir des véhicules qu'ils connaissaient à leur adolescence.

Puis le repas préparé par *cuisine et saveurs* a émerveillé les papilles des 45 convives présents.

Au dessert remise de cadeaux pour les anniversaires : honneur aux doyens, Claire Belle, notre doyenne (92 ans) et André Brun (91 ans). Puis à Gabriel Descombes (90 ans), Marguerite Vincent (82 ans), Fernand Mandier (80 ans), Gilberte Rillet (80 ans), Marcelle Dupont (70 ans), Gérard Bourguignon (70 ans).



Une orchidée pour les dames et un coffret de vin pour les hommes. Puis l'après midi récréative, jeux de cartes, jeux de boules, discussions entre amis... conclurent cette agréable journée.

Fin juillet, cinq colis ont été portés par M Le Maire et Corinne Mandier (adjointe à la vie sociale), aux personnes de plus de 80 ans qui n'avaient pu assister au repas.



Ces colis étaient confectionnés par le *palais fermier* de Chatte. Deux colis ont été portés à la maison de retraite de Parnans *les tilleuls* où résident désormais Max Chancrin et Simone Revol. Les trois autres portés à domicile, auprès de Jeanne Pressard, Marie Cotte et Antoine Boffelli.



souvenirs, souvenirs...

année scolaire 2001-2002



Vous reconnaissez-vous, ou certaines têtes vous sont-elles familières ?

1^{er} rang assis : Jordan Tierrie, Flavie-Laurine Dumoulin, Kévin Magnier, Jonathan Sachindran, Renaud Piccarreta, Raphaël Martin, Emmanuelle Martin

2nd rang : Kévin Catalayud, Jonathan Fernandez, Elise Vedel, Manon Germain, Naomi Lergès, Anaïs Pacaud, Justine Vedel, Justine Bonner,

3^{ème} rang : Stanislas Martel, Bérenger Bossan, Thomas Bernard, Cyril Tierrie, Jimmy Sester, Aurélie Cotte, Gaëlle Monier

4^{ème} rang : Medhi Belabbes, Rémy Didier, Lydie Lemonsu, Vincent Pinet, Michel Duckit



Le 1er mai plein gaz



Comme chaque année, nous apportons notre contribution au journal de la commune pour vous expliquer les turbulences que vous auriez pu constater dans la nuit du 30 avril 2011 au 1^{er} mai 2011. En plus de cela, nous vous expliquerons notre petite journée karting que nous avons pu réaliser grâce aux généreux dons des habitants de Montagne chaque année.

Pour les personnes qui ne nous connaîtraient pas, chaque année nous traversons le village dans la nuit du 30 avril pour distribuer notre muguet porte bonheur en échange d'un ravitaillement (petit verre, œufs ou étrennes). Depuis quelques années nous avons choisi de nous déguiser et cette année, le thème était les uniformes. Vous avez donc pu voir débarquer chez vous des gendarmes, des

infirmières (pas forcément féminines), des pompiers, des cuisiniers... Nous avons une fois de plus été très bien accueillis par les montagnards malgré le fait que nous les ayons réveillés en pleine nuit. Nous tenons à travers cet article à les remercier chaleureusement pour cet accueil.

Grâce à l'argent que nous avons collecté ces trois dernières années, nous avons pu nous organiser une petite sortie karting avec toutes les personnes ayant participé au 1^{er} mai depuis 2009. Ce fut l'occasion pour nous de retrouver les anciens du 1^{er} mai pour un moment convivial au rythme des moteurs. Cette journée a vu la victoire de Laëtitia (plus douée avec un kart qu'avec une Xantia !) chez les filles et de Kévin (à une seconde du temps de Sébastien Loeb) chez les garçons. Nous remercions les Montagnards sans qui cette sortie n'aurait pas été possible et nous vous donnons rendez-vous cette année pour de nouvelles aventures...



Mais où est donc passée mon alinéa?



Cela faisait plusieurs mois que les 13 élèves volontaires de CM1-CM2 de l'école de Montagne s'initiaient au théâtre une fois par semaine. Sous l'œil avisé et connaisseur de leur

professeur de théâtre, Michel Duckit (qui est aussi leur maître d'école), ils ont travaillé, répété **Mais où est donc passée mon alinéa?** une pièce de Florian Dierendonck.

Et puis le *grand soir*, celui de la présentation au public, est arrivé. A la salle des fêtes de Montagne, parents, grands-parents, amis, famille sont venus en nombre voir les premiers pas sur les planches de ces jeunes acteurs. Le résultat en a époustoufflé plus d'un. Les applaudissements nourris concluaient plus d'une heure de représentation d'une belle facture. Belle prouesse des enfants et de leur metteur en scène. Bravo les artistes !



Agenda 2012

février

Samedi 18 février, repas choucroute organisé par le comité des fêtes, à partir de 20H, la salle des fêtes de Montagne.

mars

Samedi 24 et dimanche 25 mars, repas chasse organisé par l'ACCA, à midi à la salle des fêtes.

avril

Vendredi 6 avril, bal folk organisé par la cantine intercommunale. A 20H, à la salle des fêtes de Saint-Lattier.

Samedi 7 avril, fête des enfants organisée par le sou des écoles Montagne/Saint-Bonnet de Chavagne. A la salle des fêtes de Montagne.

avril

Dimanche 15 avril repas du club de l'amitié, à 12H à la salle des fêtes.

Dimanche 29 avril repas offert aux aînés montagnards par le CCAS.

juillet

Dimanche 1^{er} juillet, marche-marché, organisée par Yakia. Toute la journée à la salle des fêtes.

août

Samedi 20 et dimanche 21 août, vogue organisée par le comité des fêtes.

décembre

Dimanche 2 décembre, matinée boudin organisée par le comité des fêtes. A la salle des fêtes.

Nourrir l'humanité au XXI^{ème}



Vaste sujet proposé par le comité de territoire et l'association des industriels du Sud-Grésivaudan. Pourtant il promet d'être passionnant grâce à la capacité

de Bruno Parmentier de rendre les choses les plus complexes, compréhensibles par tous.

Conférencier reconnu et apprécié, il essaime ses analyses dans toute la France. Il pose ses valises le 27 mars à 19H30 au Diapason à Saint-Marcellin pour nous montrer les défis qui se présentent aux agriculteurs (et à la population) du globe dans les années à venir.

En 2050 (après-demain), la terre devrait compter 10 milliards de bouches à nourrir. Comment faire, sachant qu'aujourd'hui 1 milliard ne peuvent s'alimenter correctement ? Bruno Parmentier démontre

de façon très imagée que ce sujet pose de grandes questions d'avenir : sur les techniques agricoles, le gaspillage alimentaire, la politique agricole commune au sein d'un commerce mondialisé, la croissance démographique... Des questions qui dépassent la seule question alimentaire.

Cette conférence à clés d'entrées multiples sera riche en ouvertures. Elle intéressera les agriculteurs, consommateurs, élus, jardiniers... bref tous les citoyens qui cherchent à comprendre leur époque.

Conférence gratuite, inscription conseillée, au 04 76 38 21 18.